

SYNTHESE DU RAPPORT ANNUEL TECHNIQUE D'EXPLOITATION 2015 LA CRAU ENERGIES VERTES DSP 12/024

1) Compte-rendu technique

L'exploitation de l'installation a débuté le 1^{er} juin 2014. L'année 2015 est la première année d'exploitation complète. Celle-ci a permis de valoriser 22,2 millions Nm³ de biogaz avec un taux de CH₄ moyen de 40% alors que celui-ci était de 42% pour les 7 mois d'exploitation en 2014. Cette diminution témoigne de l'appauvrissement de la quantité de gaz. De fait, un audit du réseau de captage est prévu en 2016 afin d'optimiser le dégazage.

Néanmoins, l'énergie électrique nette issue de cette valorisation représente près de 36 000 MWhélec (19 000 MWhélec en 2014). De plus, ont été valorisés 38000 MWh thermiques (21 000 MWh en 2014) afin de procéder au traitement de 1 443 m³ de lixiviats dans les 12 modules Nucléos. Ces lixiviats sont acheminés depuis un bassin de rétention jusqu'à l'installation de traitement par un système de tuyauteries enterrées relié à une pompe. Cependant, suite à une fuite détectée en avril 2015, le transfert à l'installation de traitement s'est effectué par camion jusqu'en décembre 2015. Depuis, les raccords ont été supprimés et la tuyauterie soudée de sorte à éliminer ce problème.

Durant cette première phase d'exploitation, le taux moyen de disponibilité de l'installation s'élève à 97% avec une puissance maximale d'exploitation de 4,999MW sur les 5,2MW installés. En effet, le réseau ERDF en place ne permet pas d'injecter plus de 4,999 MW. Ceci n'engendrant pas de perte pour la collectivité du fait de la production réalisée en 2015.

Il convient de noter qu'afin d'obtenir le tarif de la prime à l'efficacité énergétique le coefficient optimal de rendement est fixé à 70% et que pour 2015, ce coefficient atteint un taux très satisfaisant de 86% (87% en 2014).

Par ailleurs, les contrôles réglementaires réalisés indiquent les non-conformités pour la vérification initiale électrique et la thermographie. Ces deux non-conformités sont liées à des problèmes électriques et doivent faire l'objet en 2016 d'un bon de commande de la part de La Crau Energies Vertes auprès d'une entreprise spécialisée afin de lever ces dysfonctionnements.

2) Compte-rendu financier

La mise en service ayant lieu le 1er juin 2014, l'année 2015 est la première année complète d'activité.

Les résultats de la société sont satisfaisants. La vente de l'électricité ainsi que de la chaleur a permis d'atteindre un chiffre d'affaires de près de 4 576 k€.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 292 k€ qui intègrent pour 223 k€ de la main d'œuvre pour la maintenance et entretien (en sous-traitance).

Ainsi, l'économie de l'activité (Excédent Brut d'Exploitation) s'est retrouvée à hauteur de 3 254 k€.

Les postes de charges les plus conséquents sont les dotations aux amortissements des immobilisations avec 885 k€ et les entretiens, réparations pour 853 k€.

La redevance versée par le délégataire à la collectivité est fonction des jours d'activité et s'est élevée à 575 k€.

Le résultat net du délégataire pour l'année 2015 s'est donc établi à 999,6 k€.

Ce résultat est satisfaisant en lien avec l'activité exceptionnelle de cette délégation : l'économie tout au long de sa durée évolue inversement à l'économie des activités d'autres secteurs.